



AUTORISATION

Je soussigné Fabrice PETERMANN, Maire de Savonnières-en-Perthois, en vertu de l'arrêté municipal n° 2/2021 portant interdiction d'accès aux carrières souterraines de Savonnières-en-Perthois, donne autorisation à la Fédération Française de Spéléologie d'accéder à ces carrières.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Savonnières-en-Perthois, le 20 août 2021



Fabrice PETERMANN

Le Maire